

Le chaînon sémantique ternaire

Réponse aux critiques

par JOS. DUPONT

I. Origine, extension et enjeu du débat. — L'article paru sous le titre ci-dessus dans le B. T. D., 1951, p. 279-321 contenait e. a., p. 296, ma réponse au c. r. qu'E. L. avait fait, B. T. D., 1950, p. 397, de mon article *Gezegden over St. Catharina*, B. T. D., 1949, p. 221-255. J'y passais en revue toutes les remarques dont E. L. étayait son jugement négatif et je concluais que ce jugement, n'y trouvant pas d'appui valable, n'était pas motivé.

Comme attendu, E. L. revient sur le sujet B. T. D., 1952. Ayant moi-même élargi le débat en le portant plus nettement sur le terrain des principes, mon critique essaie cette fois de motiver un jugement global négatif renforcé, qu'il nuance abondamment, en passant au crible quelques-unes des expressions que j'ai étudiées dans divers articles, tous, sauf celui du B. T. D., 1951, rédigés en Nl. Nous croyons tous les deux qu'il y a des choses importantes en jeu : pour E. L. comme pour moi, la collaboration entre Wallons et Flamands pour l'étude des influences réciproques des parlers thiois et romans ainsi que « les règles d'information, de prudence et d'objectivité auxquelles la science doit s'astreindre » ; pour moi en outre une méthode historico-comparative de travail linguistique, d'application univer-

selle, que je crois neuve, au sens très restreint que ce mot implique généralement dans les innovations, toujours ingrates, de méthode (1).

Mon critique estime que cette méthode « aveugle, à la fois simpliste et brouillonne », p. 299, et « antiscientifique à la base », p. 291, « égare la philologie sur des voies qui ne mènent nulle part », p. 424 ; et il craint « le tort qu'elle pourrait faire à nos recherches, ... si quelqu'un s'avisait jamais de la prendre au sérieux » (p. 299). Par contre trois professeurs d'Université ont, dans de courtes allusions imprimées, marqué un intérêt approbatif pour telles de mes études où cette méthode était appliquée ; un quatrième a consacré un articles de dix pages, trop élogieux malgré certaines réserves fort naturelles, à une étude détaillée de la méthode elle-même et à l'analyse des principaux résultats qu'elle avait donnés avant la parution de mon article sur le chaînon ternaire ; enfin un professeur du Collège de France m'a écrit spontanément : « Je suis persuadé que votre article (sur le chaînon sémantique ternaire) fera date. » Des appréciations aussi radicalement contradictoires exigent de ma part une réponse aux critiques formulées, qui — comme j'espère le montrer — reposent essentiellement sur un préjugé défavorable dû à une connaissance fragmentaire de mes écrits, à des erreurs d'interprétation et des conceptions erronées de linguistique générale, et accessoirement sur quelques erreurs de détail, réelles ou prises pour telles, qu'on a découvertes dans mes

(1) La méthode est le domaine par excellence des habitudes installées. Dans son livre *Les Puissances de l'Abstraction* (Paris, 1928), FRÉD. PAULHAN a consacré de nombreuses pages (e. a. 71-82 ; 245 et passim) au problème psychologique que soulèvent les innovations en ce domaine. « Ce qui s'encadre mal dans les données de l'habitude commune », dit-il e. a. « suscite communément une opposition forte et méprisante », souvent « étayée par des objections faciles et qui semblent péremptoires ».

divers articles et sur lesquelles je reviendrai plus loin en détail (1).

En rencontrant les critiques formulées je m'efforcerai d'ignorer dans la mesure du possible les outrances dont elles sont farcies et je tâcherai de refréner mon petit faible pour la plaisanterie, qui semble avoir fait tomber E. L. dans le péché mignon de mélodrame (2). J'espère que ma réponse permettra aux tiers intéressés de se faire une opinion raisonnée et qu'en fin de compte ce débat fera gagner à la science, qui m'est chère, ce qu'il aura fait perdre à la courtoisie.

II. L'existence du chaînon ternaire. Sa fréquence en milieu bilingue. Le bilinguisme roman-thiois. —

Pas plus que SCHWOB et GUIYESSE, qui mirent en évidence, en 1889, ce qu'ils appelaient inexactement la « dérivation synonymique » (3); pas plus que GILLIÉRON, ÉLISE

(1) N'ayant publié à ce jour qu'une bonne dizaine d'articles, fort dispersés, et aucun livre, il est naturel que mes conceptions n'aient pas trouvé plus d'échos. Je m'excuse des références ci-après, qui m'ont paru indispensables pour les lecteurs qui ne suivent pas les publications en Nl. : L. GROOTAERS, B. T. D., 1945, p. 340 et ib., 1951, p. 384; E. BLANCQUAERT, *Mélanges K. Michaëlsson*, 1952, p. 64; J. L. PAUWELS, article sur ma méthode, *Dietsche Warande en Belfort*, 1952, p. 227-236; W. Gs. HELLINGA, *Naamgevingsproblemen in de Reinaert*, Bijdr. Naamk.-Comm. Kon. Akad. Wet. Amsterdam, 1952, p. 20. Je ne me crois pas autorisé à donner des précisions sur la lettre privée dont je cite une phrase.

(2) D'après lui j'aurais « écrasé sous le mépris le travail de mes devanciers » et « jeté le soupçon sur la probité scientifique de mes confrères », que j'aurais même accusés de duplicité et traités de cuistres et de robots (p. 290, 291, 309). J'ai relu les passages incriminés dans leurs contextes et, avec la meilleure volonté, je ne vois pas comment ils ont pu permettre à E. L. d'y découvrir ces noirs desseins, qui me sont totalement étrangers et que je désavoue absolument (cf. aussi p. 361, note 2 et p. 370, 7^o).

(3) Il s'agit en fait d'une « dérivation homonymique-synonymique »; le passage de A à A' est essentiel, celui de A' à B est une synonymie banale. Il eût donc été plus adéquat de parler de « dérivation homonymique »; mais la définition de l'homonymie était, et est encore chez beaucoup de linguistes, trop étroite (cf. mon article de l'*Album Grootaers*).

RICHTER, DAUZAT et VON WARTBURG, pour ne parler que des romanistes cités dans mes divers articles, E. L. n'a attendu mes « démonstrations » pour signaler un de ces calembours inconscients et figés que j'ai appelés « chaînons sémantiques ternaires » et pour la détection desquels j'ai esquissé une méthode de recherche (1). Il s'agit de l'expression rurale *louker po d'zos l'cina*, regarder par-dessous le fenil = avec suspicion, qui s'explique par une confusion des homonymes *heûre* (hure) et *heûre* (grange), le second ayant été remplacé par son équivalent *cina* (fenil).

« De pareilles aventures lexicales sont donc possibles » ajoute E. L., « elles peuvent naître en milieu homogène ;... » elles sont plus fréquentes et plus frappantes d'ordinaire » en milieu bilingue... (2) mais tout cela ne se produit que » parce que les deux formes sont concurremment en usage » (p. 295). Or, d'après E. L., des milieux à bilinguisme wall.-fl. ou fra.-fl. n'ont pratiquement existé jamais et nulle part, ce qui revient à dire que mes tentatives d'interprétation de chaînons ternaires de bilingues sont absurdes par définition et doivent donc être écartés a priori.

Le bilinguisme sporadique — déjà multiséculaire — des classes dirigeantes en Flandre peut avoir produit à toute époque, en Flandre même, des expressions impliquant une confusion d'homonymes, soit flamands (p. ex. *brake* : 1. infraction, 2. rhume), pour produire par calque une expr. fr. (*prendre quelque chose pour son rhume*), soit fra. (p. ex. *de gré*, volontairement et *degré*, marche d'escalier),

(1) Il y a vu une raison péremptoire pour omettre le mot *neuf* dans ma question : « Qu'y a-t-il de *neuf* dans l'exposé et dans la méthode de recherche qui en découle ? » (cf. E. L., p. 287 reproduisant ma p. 316).

(2) Le bilingue dispose de bien plus de complexes homophones ; il peut en outre transférer des bisémies d'une langue à l'autre (cf. p. ex. GAMILLSCHIEGG, *Fra. Bedeutungslehre*, Tübingen, 1951, p. 175-176 sur le bilinguisme à l'époque franque en Gaule).

pour produire une expr. fla. (*iemand enen trap ontellen*). Ces expressions, bizarres et plaisantes pour ceux qui en comprenaient la genèse, ne perdaient pas leur attrait, ni dans des milieux bilingues, où l'évocation des homonymes confondus était devenue impossible, parce que l'un des deux ou même les deux, étaient tombés en désuétude, ni auprès des unilingues auxquels elles avaient été transmises avec leur sens global. La seconde tournure nous est connue par un poète flamand brugeois du 15^e siècle, satirique, badin et grand amateur d'expression pittoresques ; je ne vois pas quel auteur, écrivant en fra. *en Flandre* vers 1500 ou 1600 aurait pu nous transmettre la première ; mais je trouve fort naturel qu'elle ait cheminé oralement par les villes de la Flandre fra. jusqu'à Paris et au delà, où ont abouti tant d'autres tournures de divers patois ou argots lointains, dont les attestations anciennes font défaut.

Le lecteur parcourant l'ouvrage d'EL. LEGROS, *La Frontière des Dialectes romans en Belgique*, 1948, y trouvera qu'à de nombreux endroits l'auteur a constaté sur place un bilinguisme w.-fl. actuel ou passé, révélé par les archives et la toponymie (et qui a souvent produit des confusions homonymiques dans les toponymes mêmes). Il est évident que tout déplacement de la frontière linguistique implique une période plus ou moins longue de bilinguisme ; car un village ou une région ne changent pas de langue par un coup de baguette magique. J'ai fait état de ce bilinguisme de frontière surtout pour Saint-Omer, ville importante à l'époque (13^e s.) où débute sa francisation, et ce phénomène dure depuis des siècles en Flandre fra. où il continue à s'étendre sous nos yeux.

Il y a, en troisième lieu, le bilinguisme des immigrants, pour lequel j'ai songé surtout à Liège. En projetant la situation actuelle dans l'ancien régime et surtout dans la période antérieure à la création des nouveaux évêchés,

on commet un grave anachronisme : « dans le pays de Liège l'élément thiois l'emporte dès le 12^e siècle », dit PIRENNE (I, p. 340) ; « depuis cette époque les régions romanes de l'évêché se trouvent pour longtemps sous la dépendance des régions flamandes ». Et concernant la capitale elle-même j'ai noté récemment (revue *Limburg*, 1952, p. 32) le fait suivant : à la réunion des États de la Principauté, tenue à Liège le 4 juin 1565, les villes flamandes exigèrent que sept des quatorze *échevins de la ville* connaissent le flamand, pour pouvoir juger en appel les causes transmises par les cours de justice des régions flamandes.

Je suis convaincu que les spécialistes de l'histoire de Liège (principauté et ville) pourraient signaler bien d'autres faits significatifs du même genre pour étayer mon point de vue, dont l'évidence est d'ailleurs telle qu'elle ne devrait être niée par personne.

Peut-on supposer un seul instant que parmi tous ces dignitaires ecclésiastiques et laïcs, magistrats, fonctionnaires, prêtres, moines, religieuses, artisans, ouvriers, gens de maison et même clochards, venus comme adultes des régions thioises, il n'ait pas existé des « milieux restreints » à bilinguisme wallon-flamand, où une expression plaisante, d'origine hybride, pouvait naître ? Autant affirmer que tous les immigrants furent métamorphosés d'emblée en wallons cent pour cent et frappés d'amnésie pour leur langue maternelle le jour même de leur arrivée !

Les différents aspects du bilinguisme sporadique et temporaire n'ont encore guère été étudiés, et l'un des buts accessoires que je poursuis est précisément de contribuer à cette étude, en dépistant ses restes fossiles, métamorphosés par confusions homonymiques et synonymies concomitantes ou subséquentes, le procédé le plus parfait de fossilisation linguistique que je connaisse. Il paraît donc

bien téméraire de nier à priori des possibilités sur l'étendue desquelles on n'est nullement fixé.

A la page 296 E. L. fait la remarque suivante, qui doit également étayer le rejet à priori de mes tentatives : « Une plaisanterie de bilingue français-flamand n'a aucun sel pour l'immense majorité des Wallons et des Français. » Il faut renchérir : *pour aucun d'entr'eux...* à moins qu'il ne soit partiellement bilingue ; car sinon comment pourrait-il la comprendre ? Mais cette remarque, visant les expressions que j'ai étudiées, est d'abord un anachronisme, puisqu'aucune ne se situe dans un passé suffisamment proche. Elle prouve ensuite que le préjugé de son auteur a empêché celui-ci d'assimiler ce que j'ai écrit sur la naissance et l'expansion de pareilles expressions (voir e. a. mes p. 284 et 290). Dans les milieux d'immigrants, où deux ou trois générations pouvaient se coudoyer, la seule transmission aux générations nouvelles, unilingues wallonnes ou à peu près, mais toujours attachées au milieu familial et réceptives vis-à-vis des expressions pittoresques des aînés, impliquait la disparition de $A > A'$; et tout souvenir du calque $A' > B$ pouvait disparaître au décès du premier auteur. Dès le moment où une telle expression passait au premier unilingue wa. elle n'était plus « une plaisanterie de bilingue » (en supposant qu'elle l'ait jamais été), mais elle restait une expression plaisante.

Contrairement à la métaphore vraie, dont la polygénèse est fréquente, parce que les realia sur lesquels elle repose peuvent être de longue durée et fort répandus, la pseudo-métaphore, strictement conditionnée par le matériel phonique d'un langage, déterminé dans le temps et l'espace, ne connaît en fait que la monogénèse. Sachant que d'innombrables mots cachent une métaphore vraie oubliée, on comprend aisément que la transparence de la pseudo-métaphore doive être normalement de bien courte durée.

Avec sa « plaisanterie de bilingue sans sel » mon contradicteur combat un fantôme de sa création.

En situant les chaînons ternaires « dans un milieu restreint où les deux formes sont concurremment en usage » (p. 295), E. L. insinue que ces créations y resteraient confinées. Cela peut évidemment être vrai, surtout dans des milieux ruraux ; mais de là à croire que c'est fatal il y a loin ! L'expansion de n'importe quelle création linguistique est conditionnée par sa valeur ou son attrait, et par les relations de toute nature de ses premiers possesseurs. Le double sens et tout le pittoresque d'une expression comme *c'est-on grand vantrin sins cowètes* ne pouvaient être compris que par le créateur bilingue (à condition que la transposition ait été pleinement consciente) et par son entourage bilingue. Mais allons-nous supposer un seul instant que les cadets wallonisés de cet entourage, auxquels l'expression *avec son sens global* avait déjà été transmise, laissèrent échapper cette plaisanterie dès qu'ils se fusionnèrent plus complètement avec le milieu unilingue liégeois, qui n'est certes pas un « milieu restreint » ?

Il se pourrait que la conception d'E. L. remonte à A. MEILLET, *Comment les mots changent de sens*. Mais dans cette étude l'auteur a insisté sur le fait qu'une expression née en milieu restreint peut parfaitement se répandre au loin (1).

Reste à dissiper encore une erreur d'interprétation d'E. L., qu'un lecteur moins prévenu contre mes conceptions n'aura certainement pas commise. Il m'impute à divers endroits, et non sans talent de caricaturiste, l'ambi-

(1) *Ling. hist.*, p. 230. A la p. 247 l'auteur explique que la « dérivation syn. » de SCHWOB et G. se retrouve dans tous les milieux restreints. A bon droit VON WARTBURG, *Problèmes*, p. 111, ne mentionne plus aucune restriction. En fait les innovations ont toutes leurs origines dans des milieux restreints.

tion de vouloir révéler un nombre fantastique de chaînons ternaires romans-thiois : « on les suppose traversant le plus aisément du monde — et en foule — les frontières... (1) pour doter nos parlers du pittoresque dont ils étaient lamentablement dépourvus, et qu'ils eussent été bien incapables de créer par eux-mêmes avec leurs ressources normales » (p. 299) ; « le succès de centaines de ces rencontres hasardeuses sort de la vraisemblance » (p. 300) ; « il y a fort peu (de possibilités) que par centaines le fra. et ses dialectes exhibent aujourd'hui des curiosités linguistiques, dont les prototypes étaient fla. » (p. 300). Et à la p. 291 E. L. en était déjà arrivé le plus simplement du monde à résumer mes « trouvailles » comme suit : « à peu près tout le pittoresque des parlers wa. comme du fra. est dû à des calques d'expressions nl. »

Comme je n'ai rien pensé, ni écrit d'aussi échevelé, j'ai recherché quel bout de phrase — équivoque peut-être pour un lecteur superficiel — aurait bien pu fournir un tremplin pour ces sauts périlleux. Ce sera le passage suivant de ma p. 320 : « Parmi la centaine d'expressions, dont » j'ai à ce jour publié une interprétation obtenue au moyen » du schéma, et parmi le nombre beaucoup plus grand de » celles qui attendent leur tour de rédaction... » Ces lignes figurent dans ma conclusion ; mais dès le début de mon exposé (p. 308) je soulignais le fait que B, équivalent de A', est soit un synonyme (de la même langue !) soit une traduction ; et mon chap. XIII se termine sur la phrase suivante : « l'exposé qui précède se situe donc entièrement dans la linguistique générale et est applicable à n'importe quelle langue ».

(1) Elles ne traversent en fait aucune frontière quelconque comme telles. Nées en milieux bilingues « restreints », elles ne pénètrent en milieu hétérogène unilingue qu'à l'état de calques, et ne s'y différencient en rien des expressions autochtones.

Il est vraiment étonnant qu'E. L., qui a si consciencieusement tourné et retourné mon article, n'ait pas vu cet enchaînement, et plus étonnant encore qu'il n'ait pas su que la « centaine d'expressions dont j'ai à ce jour publié une interprétation » comprend, environ pour 9/10, des tournures appartenant à d'autres langues que le fra. et le wa., et principalement au néerlandais (1).

Ceux qui ont lu attentivement mon article sur le « Chaînon » et surtout ceux qui connaissent mes dix ou onze articles en nl. (et les accusations générales qui foisonnent dans la critique d'E. L. doivent bien faire présumer qu'il les a lus !), n'ont pas pu se tromper sur la portée des lignes qui ont lancé mon contradicteur dans ses déductions... sereines.

Dans l'exposé qui précède j'ai montré que les prémisses de mon critique comprennent explicitement ou implicitement les convictions ci-après : 1^o les conditions requises pour la naissance de chaînons ternaires wa.-fl. et fra.-fl. n'existent pratiquement nulle part ; 2^o ces conditions n'ont pas existé non plus dans le passé ; 3^o un chaînon ternaire homogène, né dans un « milieu restreint » ne peut pas rayonner hors de ce milieu ; 4^o et encore bien moins un chaînon hybride fl.-wa. ou fl.-fra. puisqu'« une plaisanterie de bilingue n'a aucun sel pour l'immense majorité des Wallons et des Français » ; 5^o la « centaine de

(1) Parmi la soixantaine d'expressions du genre dont traite par ex. mon article du B. T. D., 1950 — qu'E. L. mentionne notamment p. 298, mais dont il ignore aussi que les p. 81 à 96 sont exclusivement consacrées à une étude du vocabulaire — il y a, à côté d'une majorité d'expr. nl. et de quelques tournures du Bas-All., du H.-A. et de l'Anglais, en tout deux expr. fra. et deux wa. La proportion est la même dans mon article de *Taal en Tongval*, 1952, p. 1 à 19, comportant en tout une trentaine de tournures, qui ont, soit par confusion homonymique avec *pipe* (à *tabac*), soit par chaînon ternaire issu de diverses confusions, conservé trace de plusieurs sens éteints du mot *pipe*.

chaînon ternaires dont j'ai publié à ce jour une interprétation » ne comprend que des tournures romanes, alors qu'en réalité elle comprend pour les 9/10 des expressions appartenant à d'autres langues. Est-il étonnant qu'avec de pareilles prémisses — qui doivent établir à priori l'inanité de mes efforts et l'absurdité de mes hypothèses, et qui sont toutes erronées — mon critique ait passé au crible mes articles avec un préjugé défavorable ?

III. Psychologie et logique dans le chaînon ternaire, le langage populaire et le langage en général.

— Mon critique E. L. partage avec le jeune philologue M. GYSSELING — dont il admire la hardiesse (p. 288), reproduit p. 300 le compte rendu « excellent » (1) et souligne (B. T. D., 26, 1952, p. 424) le « jugement sévère » — une interprétation des bases psychologiques et logiques de mes études, qui doit avoir paru bien étrange à beaucoup de lecteurs quelque peu familiarisés avec les principaux ouvrages de sémantique et au courant de la psychologie linguistique ou même de la psychologie tout court, et qui m'a profondément surpris.

D'après GYSSELING (B. T. D., 26, p. 300), je nierais simplement (excusez du peu !) la possibilité d'images originales (*métaphores vraies*) et je prendrais l'homme parlant, même le plus fruste (2), dont tout le monde — sauf moi, bien

(1) Le texte traduit p. 300 y est appelé, avec une légère ambiguïté, « conclusion » : c'est en fait tout le compte rendu à l'exception de six lignes d'introduction, indiquant très sommairement le sujet de mon article : il n'y a donc aucune discussion quelconque.

(2) Et naturellement aussi le bébé de trois ans qui, ne pouvant atteindre avec le *ti-sonnier* une balle roulée en dessous d'une armoire, réclame de sa mère un *grand-sonnier*... qu'il a inventé délibérément à l'aide du schéma de la confusion de complexes homophoniques, que son père a bien voulu lui prêter pour la circonstance. — Notons en passant que SAUSSURE (Cours, p. 231) explique — et à bon droit — les combinaisons sans lendemain du langage des enfants, au moyen du schéma de la proportion. Écri-

entendu — sait qu'il a les oreilles et les yeux ouverts sur tout ce qui l'entoure, pour un « pédant cérébral », toujours appliqué à manipuler le schéma du chaînon ternaire, en vue d'enrichir délibérément sa pauvre langue au moyen de *pseudo-métaphores*, qui sont évidemment — aux yeux de mon critique — non originales et savantes.

Quant à E. L., qui découvre chez moi « l'esprit le plus froidement logique » et « une réprobation instinctive pour le caractère illogique (des pseudo-métaphores) » (p. 293), il déclare à son tour qu'il faut toujours à mon « inhumaine logique de théoricien en chambre » (p. 297) « quelque raison raisonnante et surtout non populaire » (p. 293), pour expliquer les tournures pittoresques étudiées ; que je défends au peuple « d'inventer du vif et du pittoresque » et que je lui « dénie le droit à l'imagination » (p. 293). Il conclut — et qui ne le ferait pas ? — que je ne comprends rien « au langage populaire (1), pour ne pas dire au langage tout court » (p. 294), et il s'étonne — avec combien de droit ! — de trouver des conceptions pareilles « chez un philologue formé à l'école de la dialectologie » (p. 293).

Il serait difficile, sans doute même impossible, de décrire plus exactement et plus complètement le contre-pied absolu de mes conceptions, que j'ai cependant très explicitement et très clairement formulées jusqu'à la fatigue, dans presque tous mes articles passim, et non moins clairement dans celui sur le Chaînon ternaire (2).

vant — comme moi — pour des linguistes, il n'a pas estimé nécessaire d'ajouter qu'il s'agit là d'une opération mentale spontanée et totalement inconsciente. — « Pour les phénomènes psychiques primordiaux (du langage), le double principe de l'inconscience et de la spontanéité doit être posé », dit A. DAUZAT, *La Vie du Langage*, p. 102.

(1) Quelques lignes plus bas, à la même page 294, E. L. s'étend avec complaisance — et à bon droit — sur le goût du peuple pour les calembours. Mais l'idée qu'il pourrait ainsi dire... la même chose que moi, ne l'effleure même pas.

(2) Voir p. ex. B. T. D., 25, 1951, p. 308-309, et surtout note 4.

Ces découvertes de mes critiques m'ont édifié une nouvelle fois sur le danger qu'ont constitué et constituent encore, pour certains esprits, le slogan — bien intentionné et même nécessaire en son temps, mais regrettablement ambigu — de DE SAUSSURE (*Cours*², p. 21) : « Tout est psychologique dans le langage », ainsi que la devise équivalente de VAN GINNEKEN « Ψυχὴ νικαί » (1).

Dans trois pages que le manque d'espace m'oblige à supprimer ici, je montrais que ce slogan, dont les linguistes se sont gargarisés, a fait naître une opinion totalement fautive, consistant à opposer à la psychologie non seulement la Logique formelle (ce qui se conçoit), mais aussi la Logique naturelle de l'homme parlant, opérant perpétuellement avec des raisonnements analogiques inconscients, dont le schéma ne diffère en rien de celui de l'axiome de (fausse) identité, qui, en tant que démarche de l'esprit, a exactement la même forme que le syllogisme de (fausse) identité.

Je ne songe pas à faire grief à mes contradicteurs des conceptions qu'ils entretiennent sur la psychologie et la logique du langage ; elles sont pour cela trop voisines de la *communis opinio* en la matière, qui a été victime depuis environ trois quarts de siècle d'une des plus flagrantes piperies de mots que je connais. Les pages ci-dessus avaient plutôt pour but de mettre à nu la racine des confusions

Dans le B. T. D., 23, 1949 (article dont le compte rendu par E. L. est le point de départ du présent débat), j'ai expliqué p. 245 ; 248-9. que tout chien happant un morceau de viande agit comme s'il faisait un raisonnement par analogie, dont le schéma ne diffère en rien de celui de l'analogie linguistique, ni de celui du chaînon ternaire, qui n'en est qu'une simple modalité.

« Ne pas comprendre ou plutôt mal comprendre ce qu'on lit est un fait des plus fréquents. On en trouve la raison dans les passions, les idées et l'attitude du moment » (FRÉD. PAULHAN, *op. cit.*, p. 72). Le même auteur dit plus loin : « On synthétise et conclut au hasard de ses désirs, de ses craintes et de ses préjugés. »

(1) Mes critiques ont le privilège d'être trop jeunes pour avoir lu en son temps l'article que j'ai consacré à la devise de VAN GINNEKEN et aux aspects logique et psychologique du langage : *Logisch en Psychologisch*, *Paginae Bibliographicae*, III, 1928, p. 850-854.

commises par mes contradicteurs. Mon exposé des p. 308-316, « farci de schémas qui se veulent très savants » comme dit E. L. p. 299, et qui en réalité se ramènent tous au schéma de l'axiome d'identité $A=B=C$, enseigné en sixième ; émaillé de quelques termes éminemment rébarbatifs tels que axiome, syllogisme et même (en note) Logique formelle, a amplement suffi à E. L. pour mettre au pilori mon « esprit le plus froidement logique » et parler de mon « inhumaine logique de théoricien en chambre » ; mes *deux lignes* simples et objectives sur l'ignorance réelle dont la confusion de complexes homophones est l'indice chez les enfants et les simples, ainsi que mes *cinq mots* sur le caractère antisocial de l'équivoque (1) (comme du mensonge, du vol, etc.), lui ont fait découvrir chez moi « une réprobation instinctive pour le caractère illogique de la pseudo-métaphore... » dont je fais mes délices !

Mais toutes ces interprétations à contresens seraient fort anodines et ne prêteraient guère qu'à sourire ; ce qui est plus grave, c'est que mes contradicteurs ont, malgré mon insistance réitérée et au fond superflue pour les linguistes (cf. p. 357, note 2), bâti l'essentiel de leurs critiques sur le préjugé populaire (cf. W. WUNDT, *Die Sprache*, II, p. 571 et 569, note), qui chez des initiés est un grave paralogisme, consistant à confondre l'ordre logique avec l'ordre psychologique, le procédé heuristique et explicatif du linguiste avec le processus génétique de l'homme parlant.

La démarche de l'esprit est absolument la même pour une pseudo-métaphore (avec moyen terme « phonétique ») et une métaphore élémentaire vraie (avec moyen terme « réel »). Le processus de la première (p. ex. *cina* dans *louker po d'zos l'cina*) est, comme celui de la seconde, p. ex. *le cou*

(1) Que prendrait BOILEAU, qui dans sa satire XII apostrophe comme suit l'Équivoque : « Laisse-moi, va charmer de tes vains agréments Les yeux faux et gâtés de tes louches amants. »

(d'une bouteille), le dos (d'un fauteuil), spontané et inconscient non seulement chez l'enfant et le simple, mais aussi — en tant que démarche schématisable de l'esprit — chez l'humoriste commettant une confusion d'homonymes plus ou moins intentionnelle, mais normalement spontanée et instantanée (1) (la durée moyenne des associations intracorticales ne dépassant pas treize millisecondes), et pour laquelle un seul des termes confondus doit être pleinement conscient (W. WUNDT, *Einführung in die Psych.*, 1913, p. 5).

On comprend encore une fois qu'avec une interprétation aussi erronée de mes conceptions, mes critiques n'aient pas précisément abordé l'analyse de mes articles... avec la cote d'amour ! (2)

IV. Métaphore et pseudo-métaphore. — Forcé par manque d'espace de réduire les dix pages de ce chapitre, je me bornerai à en indiquer la portée. Il ressort de l'analyse de toute pseudo-métaphore — et donc aussi p. ex. de *louker po d'zos l'cina* — que l'esprit, quand il exprime sa pensée, peut bel et bien partir du signifiant (mot) et non du signifié (pensée), contrairement à l'opinion commune

(1) J'ai déjà souligné que la confusion homonymique consciente implique soit l'imitation d'une erreur plaisante, soit une simulation d'ignorance, qui constitue souvent le principal attrait du calembour.

(2) Et on comprend mieux maintenant comment E. L. a pu voir « une insinuation dommageable », une accusation de « duplicité » et de « trahison de clercs » dans les six lignes qu'il épingle p. 288. Rien dans mon texte n'autorise cette déduction. Je n'ai jamais douté de la sincérité d'aucun confrère. Les lignes incriminées visent un préjugé populaire, d'ailleurs aussi répandu en Flandre qu'en Wallonie, d'après lequel le Fla. ne peut « évidemment » pas avoir produit par calques des expressions wallonnes ou françaises qui se retrouveraient à Liège... et jusqu'à Paris. Pas plus qu'une erreur n'implique le mensonge, un préjugé n'implique la duplicité. Mais une opinion préconçue peut très bien être renforcée par des facteurs affectifs, aussi peu intentionnels que le préjugé lui-même.

des psychologues et des linguistes, formulée explicitement e. a. par DARMESTETER, K. NYROP et ÉLISE RICHTER, et implicitement e. a. par DE SAUSSURE (graphique du *Cours*², p. 28) et VON WARTBURG (*Problèmes*, 1946, p. 1). Tant que l'on n'aura pas, par de nombreux ex. trouvables dans toutes les langues, vulgarisé la notion même de pseudo-métaphore, montré qu'elle n'a rien de pathologique ni même d'exceptionnel et conquis pour elle une place incontestée dans la sémantique, toute interprétation qui en fait état se heurtera à un refus instinctif et presque insurmontable, non seulement chez l'homme parlant (qui faute de coup d'œil historico-géographique sur le vocabulaire ne pourra jamais la comprendre), mais aussi chez de nombreux linguistes.

Il n'est donc pas bien étonnant que plusieurs de mes interprétations suscitent chez mes critiques — et sans doute chez quelques autres lecteurs — une contradiction instinctive. Ceci est mis en lumière de façon frappante par les p. 293-294 qu'E. L. consacre à la critique de mes p. 291-292, relatives à l'expression *Fé di s' boke si cou*. Le lecteur qui voudra bien mettre en parallèle les deux opinions, fera bien de poser comme prototype l'expression banale, encore vivante, *zijn tong intrekken*, retirer sa parole (ou sa déclaration, sens courant du Mnl. *tonge*) et de tenir compte des données ci-après : Mnl. *mont* = déclaration et bouche ; Mnl. *t'achter trecken*, *t'achter doen* = *intrecken*, retirer ; Mnl. *achter*, ancien compar. = postérieur pouvait être pris substantivement comme le fra. *le postérieur* l'all. *der After*, *der Hintere* (Nl. *achterste*, *postremum*). Pour E. L., réfractaire à la notion de pseudo-métaphore, malgré qu'il doive l'admettre pour *louker po d'zos l' cina*, mon interprétation des expr. triviales encore vivantes *zijn tong door zijn gat trekken* (issue de *sine tonge t'achter trecken*) et *fé di s' boke si cou* (issu de *sinen mont t'achter doen*) est

simplement « ahurissante » ; car pour lui ces expr. sont des métaphores vraies « qui rendent bien ce qu'elles veulent dire ! » Comme argument supplémentaire — et combien péremptoire ! — mon critique me fait dire que ces bouffonneries populaires et triviales seraient des brocards de droit, que j'attribuerais à la cour suprême des princes-évêques (pourquoi pas à ceux-ci mêmes ?), jugeant certaines causes en flamand, alors que tout lecteur non prévenu aura compris que la mention de cette cour avait simplement pour but de souligner l'existence en pleine ville de Liège de milieux restreints à bilinguisme wall.-fla. (cf. ce que j'ai ajouté ici p. 352 concernant le tribunal des échevins de la ville). Avais-je raison de dire que la répugnance pour la pseudo-métaphore, même de filiation linguistique évidente, peut être insurmontable ?

Toute pseudo-métaphore présente, par suite de l'hétérogénéité des homonymes A — A', un caractère paralogique de degré variable. Dans le bas de l'échelle tout critère nous manquera pour la discerner d'une métaphore vraie un peu fantaisiste. En appuyant à nouveau sur ce fait B. T. D., 1951, p. 320, et sur le point faible qu'il y a là dans le schéma, j'ajoutais : « Il sera donc prudent d'appliquer de préférence la méthode à des expressions nettement paralogiques ; et il est bien possible que, même avec cette précaution, on commette encore des erreurs. »

« Cet aveu est fait en fin d'article », s'écrie E. L., pour qui apparemment un homme prévenu n'en vaut pas deux, « et l'on respire un peu quand on le lit ». Il aurait déjà pu respirer six pages plus haut (p. 314) et aussi dix pages plus haut (p. 310, 4^o), où je disais exactement la même chose ; oui, même deux ans plus tôt, car dans mon article du B. T. D., 1949, p. 251, j'écrivais déjà textuellement en nl. : « Il peut exister des cas où la distance entre une pseudo-métaphore et une métaphore vraie est très minime ; ces cas

seront extrêmement trompeurs. » J'ai donc surabondamment souligné le risque que l'on court — et doit nécessairement courir — dans la recherche des pseudo-métaphores. Et je n'ai pas craint de courir ce risque, inhérent à toute recherche scientifique qui abandonne les modèles stéréotypés et les chemins bien battus.

Quant aux expressions que j'ai cru devoir considérer comme pseudo-métaphores, E. L. affirme sans sourciller, p. 291, « que je décide toujours dès l'abord qu'elles sont manifestement inexplicables normalement ». D'après lui « une discussion en règle n'apparaît jamais dans les travaux de J. D. qui à tout coup et d'emblée met en cause le hasard (ou recherche « la solution désespérée », comme il dit p. 296), sans même s'arrêter aux autres solutions possibles ». Et il en conclut non pas que « les interprétations de J. D. ne répondent pas aux exigences de la science », mais bien ceci : « la méthode est donc antiscientifique à la base ».

Cette critique — « si quelqu'un s'avisait jamais de la prendre au sérieux », pour parler comme lui — prouve tout simplement qu'E. L. a parcouru superficiellement, ou même pas du tout, plusieurs de mes articles, et notamment celui du B. T. D., 1950, qu'il cite pourtant. Quinze pages entières en sont exclusivement consacrées à l'analyse d'une masse sémantique, ancienne et moderne, conçue d'après un plan que je n'ai pas encore rencontré ailleurs (famille du mot principal plus les homonymes et synonymes), et si large que j'ai cru devoir m'en excuser en expliquant le pourquoi (p. 81). Partout où je l'ai estimé utile, j'ai agi de même ou bien souligné le fait que je laissais délibérément de côté ce qui, après examen, me paraissait irrelevant ; en dernier lieu p. ex. dans *Taal en Tongval*, 1951, p. 101. Quant à mon article du B. T. D., 1951, sur lequel seul repose, comme on s'en doute, le jugement global d'E. L., j'y ai prévenu le lecteur (p. 284) du

fait que, par souci de clarté les ex. étaient choisis parmi les plus simples ; et l'on ne voit vraiment pas quelles « discussions en règle » auraient pu apparaître à propos du vocabulaire des expressions que j'y ai traitées, toutes aussi simples que *louker po d'zos l'cina*, tournure à laquelle E. L. consacre neuf lignes (p. 295), qu'il aurait aussi bien pu réduire à cinq.

La remarque qu'il fait p. 296 à propos de *piquer son chien* : « il convient de recenser soigneusement les emplois similaires des mots entrant dans les expressions » est très juste... mais je l'ai déjà faite à diverses reprises, e. a. dans *Feestbundel Van de Wijer*, p. 38-39 (article que mon critique cite pourtant) et dans *Taal en Tongval*, 1951, p. 100. A ce dernier endroit je donne à titre d'ex. (et d'épouvantail) toute la documentation, en soulignant qu'elle est inutile pour les 9/10. Les expressions qu'E. L. énumère p. 296, en ayant bien soin d'ajouter qu'il « ne prétend pas qu'elles seraient toutes à retenir » pour expliquer *piquer son chien* (*faire un somme*), figurent toutes dans ma documentation à l'exception de *faire (avoir) des (les) chiens = vomir*, qui est étranger à mon propos. Je les ai toutes écartées comme irrelevantes, et ne les ai pas mentionnées, mon article dépassant déjà l'espace qui m'était alloué.

Pour *sortir de ses gonds* et *prendre la mouche*, cf. chap. VI.

V. Attestations et reconstitutions. — La plupart des chaînons ternaires qui naissent sont aussi fugaces que les créations aberrantes des enfants. Seuls ceux qui sont attrayants ont quelque chance de survivre. Mais pour que cette survie soit durable, une condition essentielle doit être remplie : la nouvelle tournure issue d'un ensemble occasionnel de la parole, doit par l'oubli ou l'ignorance de ceux auxquels elle est transmise, ou bien devenir un ensemble tout fait de la langue excluant toute intellection analytique

vraie de ses composants (1), ou bien grâce à la réinterprétation d'un ou plusieurs composants, faire surgir une représentation nouvelle, qui pourra éventuellement donner lieu à « réalisation » (cas de *si hult St. Cateline* : 1. elle vénère, 2. elle coiffe). Et cela se fera souvent plus facilement sur une aire dialectale ou linguistique voisine ou dans une langue seconde (2). Dans ce nouveau milieu, où personne ne soupçonne la mutation intervenue, puisque les (des) éléments primitifs y sont inconnus, l'expression pourra mener une vie totalement indépendante à l'abri de tout redressement possible, tandis que l'ensemble occasionnel d'où elle est issue, restera analysable sur l'aire voisine et pourra même y disparaître sans traces, dès que l'un de ses composants tombera en désuétude.

De même qu'il n'y a pas de sens « propre » à découvrir derrière le sens « pseudo-figuré » d'un chaînon ternaire, de même il est le plus souvent vain de lui chercher un prototype tout fait. Non seulement nous ne trouverons jamais de « Pierre de Damiette » pour éclaircir une expression ancienne de ce genre, mais ce sera encore un pur hasard si nous trouvons un ensemble occasionnel plus ou moins probant, puisque les homonymes donnant lieu à confusion réelle ont une tendance bien connue à disparaître. Nos grands dictionnaires visent à répertorier tous les ensembles de la langue (expr. toutes faites) ; aucun n'a et n'aura jamais l'ambition absurde de donner toutes les combinaisons de la parole. Il n'a fallu aucun dieu malin pour empêcher LITTRÉ d'enregistrer des petites phrases comme : *elle vénère Sainte Catherine ; léguer tout au dernier survivant ;*

(1) Cf. L. MICHEL, *Les ensembles sémiologiques*, Rev. Lang. Viv., Bruxelles, VI, 1940, p. 162-187.

(2) C'est cette migration interdialectale qui explique l'obligation où l'on est parfois de recourir à des nuances phonétiques ou des mots d'une aire voisine.

prendre quelque chose pour son incartade. De même il n'a fallu aucun génie complice, comme veut le faire croire E. L., pour empêcher le Mnl. W. B., resp. le W. N. T. ou GODEFROY de noter des phrases comme *si hult S. C. ; sinen mont t'achter doen ; sine roe houden ; iet nemen voor zijn brake ; dat riekt naar de logen ; op den langstlevenden al vesten ; mesconter de gré à aucun*, expressions dont cependant les composants sont cités dans ces ouvrages. Et ces considérations valent et vaudront pour tous les chaînons ternaires. Malgré qu'ils soient nombreux dans toutes les langues, leur étude, possible seulement depuis qu'on peut combiner la linguistique historique avec la linguistique géographique, n'a probablement pas été entreprise plus tôt, parce que la linguistique a jeté un tabou sur toutes les reconstitutions de petits ensembles, qui ne sont cependant pas plus aventureuses que les reconstitutions purement phonétiques, monnaie courante dans nos grammaires et dictionnaires.

Tandis que mes reconstitutions paraissent correctes, simples et naturelles aux spécialistes du Mnl., même à ceux qui ont des objections de principe contre toute reconstitution, il est assez amusant de constater qu'un spécialiste de la dialectologie wallonne voit dans ce Mnl. « tel que J. D. le parle » (p. 302) des « monstres qui n'ont rien de vivant ni de naturel », et récuse avec horreur ces « formules si peu spirituelles et si ternes » comme purement gratuites. Mon critique a décidément une définition bien entière de la gratuité. On la lui laissera en admirant sa nostalgie de la certitude à 100 %, mais on ne le suivra pas dans cette voie qui mène tout droit à l'interdiction radicale de toute hypothèse, même fondée à 99 %. Et la prohibition de l'hypothèse est la mort de la linguistique comme de toute autre science.

Malgré le scepticisme de M. GYSSELING, partagé par E. L. (p. 300), la méthode que j'ai appliquée B. T. D., 1950,

c'est-à-dire la recherche systématique des chaînons ternaires à partir d'une masse sémantique exhaustive y compris synonymes et homonymes, peut bel et bien arriver à remplacer les attestations manquantes. J'en ai donné des preuves nouvelles dans deux articles postérieurs. Dans *Taal en Tongval*, 1951, p. 97-104, j'ai élevé au-dessus de tout doute que la tournure non attestée *de borgen laten zorgen* doit avoir existé ; *ibid.*, 1952 p. 1-29, j'ai fait de même pour la tournure *op zijn pijp spelen*. Il est assez compréhensible que mon affirmation de 1950 n'ait pas obtenu un acquiescement facile ; une fois formé, l'homme de science ne déroge pas facilement aux règles qu'il a assimilées. Il oublie notamment volontiers que tous les traités de Logique rangent parmi les sophismes le refus a priori d'accepter un mode de preuve inhabituel.

VI. Critiques de détail fondées et non fondées. —

1° *De mouw vegen*, frotter la manche. — J'ai vu dans le subst. non le Mnl. *mouwe*, manche, mais son homonyme issu de *moude*, poussière. « Impossible en west-fla. ; c'est se moquer de la gr. hist. » dit le c. r. « excellent » reproduit par E. L., p. 300. Comme je n'ai pas situé la confusion en w.-fl., ce pseudo-argument nous reporte à la conception des patois chimiquement purs, périmée depuis un demi-siècle, que condamnait déjà Maerlant au 13^e s. (St. Franc., v. 131) et contre laquelle proteste chaque *boer* (paysan) de la région, qui devrait s'appeler *buur*. Allons-nous croire que l'expression née mettons à Gand, ne pouvait pas être reçue à Bruges p. ex., où l'on possédait depuis des siècles le mot *mouwe*, manche ? La phonétique hist. est trop respectable pour patronner un argument sans valeur de cette sorte, auquel E. L. s'est empressé un peu vite de donner la forme lapidaire qu'il affectionne : « on mélange les prononciations dialectales » (p. 301). — 2° *El dêrnî-n vivant*

àra tous lès djilèts. D'après E. L. « l'infime chance de possibilité » de mon explication est encore réduite « parce qu'après la mauvaise compréhension du 17^e siècle il aurait encore fallu une refonte au 18^e siècle, les *gilets* remplaçant alors les *vestes* ». C'est méconnaître l'évolution du vocabulaire en fonction des *realia*, in casu de la mode. Les dict. de HALMA (1710), LITTRÉ et VERCOLLIE répondront à ma place : pour le premier une *veste* est une « camisole qui se porte sous le juste-au-corps » ; le second définit de même la veste d'autrefois et ajoute « le *gilet* a remplacé la veste ». Or le *gilet* est une innovation du 18^e siècle. VERC. traduit fl. *vest* par : 1. veste, 2. gilet. Le vieux DONAT disait au 5^e siècle : *proverbium accommodatur rebus temporibusque*. — 3^o *Prendre la mouche*. Déjà en 1894 A. JEANROY dans un article que j'ai cité B. T. D., 25, p. 311, note (Romania, XXII, p. 232), y voyait un emprunt au langage des bergers franco prov. J'ai écarté cette interprétation ; dans mon hypothèse l'expression forme masse avec l'all. *mucken fangen*, le mlat. *musca in cerebro* et beaucoup d'autres, que j'ai essayé de mettre en relation avec les deux sens de germ. ancien **fluga*, **flug* : 1. mouche, 2. lubie colère subite. Je prie le lecteur de se reporter à mon texte (surtout p. 102-112). — 4^o *Sortir de ses gonds*. Je n'ai publié aucun commentaire de cette expression et compte en temps opportun motiver son interprétation comme pseudo-métaphore. A la même occasion je dirai pourquoi je la dissocie des autres tournures qu'E. L. y juxtapose. — 5^o *vèyî r'lâre si cowe*. L'ex. unique de HAUST m'a effectivement induit en erreur et j'abandonne mon interprétation. L'article très intéressant de M. PIRON ne m'a pas convaincu quant à l'origine de la tournure. Je proposerai un autre chaînon ternaire purement fra. — 6^o *Pèter s' sokète* : en oubliant l'astérisque devant **tchokète* (dim. banal de *tchoke* comme *sokète* de *soke* et des douzaines d'autres, le

suff. étant vivant), j'ai « inventé sans dire que j'inventais », ce pour quoi E. L. estime qu'il faut « se montrer particulièrement sévère ». Je demande pardon au lecteur de l'avoir si gravement trompé ! La possibilité de la confusion que je postule en m'appuyant sur liég. *choker* = *soker* (de *soke*, souche) est confirmée par henn. *dormi come ène choke* ou *soke* (donnée d'E. L.) et pic. *choque*, afr. *choucq*, souche ; l'objection « on ne dirait guère attendre 'ne *tchokète (*tchoke*) » est étrange, vu l'ex. donné par HAUST *rawårder* (attendre) 'ne *tchoke* ; celle relative à « l'origine étymol. différente » est curieuse : le peuple demande-t-il la permission des linguistes pour confondre des homonymes ? Quant au fond : fé 'ne *tchokète a des équivalents nl. *een dutje*, *tukske*, *trokske* (*choc*, *coup*, *laps de temps*, *pause*), *doen* = *een slaapje doen*, *ein Schläfchen machen*, faire un petit somme, *somnum facere*. Voit-on quelque part : *een steen maken*, *einen Klotz machen*, *to make a log*, faire une souche ? Il me semble que la question reste ouverte, malgré les apparences trompeuses. — 7° *Testegoy*. En ignorant que j'ai posé en premier lieu le parallélisme des jurons fra. et fla. E. L. se rend la caricature aussi vaine que facile. L'amuissement se situe au 13^e siècle comme mon hypothèse ; j'ai pris trop sur ma fourche avec les premiers membres de *testegoy* et *ventregoy* ; mais maintiens *goy* < mnl. *goy*, *gode* et par la coiffe *dieu* = *dore godes hulle* (*hulde*). J'entrevois d'autres cas où une confusion d'homon. fra. a contribué à former la kyrielle de jurons. Parce qu'un collaborateur a inséré dans le F. E. W. trois lignes fort trompeuses de SAINÉAN, j'aurais accusé VON WARBURG de « ne pas connaître la phon. fra. ». J'admire cette façon élégante de brandir un argument d'autorité... qui n'en est pas un. On aurait préféré le moindre grain de mil... je veux dire le moindre ex. d'une vélarisation semblable à celle de *dié*, *guié* en *goy*. La phon. hist. ne se fait plus avec des lettres mais avec

des sons. — 6° *Wâki s. C.* J'ai cité en 1949 *diswâki*, *si rîwâki* et *wâkêure*, et n'ai jamais mis en doute le sens de *coiffer* que le mot présente dès sa première attestation en 1675. On ne voit donc pas ce que la documentation nouvelle (p. 304-305), postérieure à 1793, apporte de neuf au débat. Elle ne prouve certes pas que le sens de *coiffer* est « ancien et fondamental » pour ce mot d'emprunt. A ce compte-là le sens « ancien et fondamental » de *kafé* serait dans le Limbourg *débit de boisson*, car en dehors des bilingues personne n'y soupçonne que c'est le nom fra. de ce que tous appellent *koffie*. Et l'emprunt est plus récent que celui de *wâki*.

Je m'excuse du style de ce chapitre, que les restrictions de l'espace m'ont forcé de ramener à moins du quart de sa longueur en manuscrit.

VII. **Conclusion.** — Pour des raisons « qu'il ne serait pas difficile de trouver » et qui n'ont évidemment rien en commun avec les arguments historiques que j'ai donnés p. 302-305, ...puisque je ne suis pas folkloriste (!), E. L. retire, en une petite page dont on admirera l'élégance difficilement égalable, l'argument qui devait saper par la base mon hypothèse groupant un moyenâgeux *wâki S. C.* avec un Mnl. *S. C. hullen (hulden)* et le mod. *coiffer S. C.* en un ensemble cohérent. J'ai de mon côté abandonné certaines de mes interprétations en raison de critiques fondées d'E. L. Nous pouvons, en toute quiétude, nous prévaloir du vers bientôt millénaire d'Egbert de Liège : *Quadrupes occumbit, ... quid si tu labere verbis?* (Fec. Ratis v. 200 et var. v. 220), qui survit dans tout l'Occident et notamment dans le spot *On dj'vâ d'mèye carlus' pout s' trèbouhî*. Faisant allusion à la note de ma p. 306, je disais p. 320 que parmi les pseudo-métaphores étudiées par moi il devait y avoir « sans aucun doute quelques parents proches ou éloignés

du *père loriot* de GILLIÉRON » et j'exprimais l'espoir que quelqu'un me les signalerait. E. L. a bien voulu me rendre ce service : je lui en suis reconnaissant. S'il a par surcroît vidé un gros carquois de flèches de paille tombant court, avec des interprétations erronées, tendancieuses et caricaturales (voir encore e. a. les « jongleries » et « tours de passe-passe » p. 301) et des accusations générales gratuites (du type « aucun souci de documentation » à rapprocher de l'opinion de J. L. PAUWELS « documentation effrayante », p. 235 de l'article cité au chap. I), et s'il a, en ce faisant, visé surtout la méthode du chaînon ternaire et « l'innocent », « l'imaginatif qui a tourné le dos aux réalités » (p. 308 et 309), qui l'a esquissée, je ne lui en veux guère. Il m'a permis ainsi de rencontrer quelques objections que je soupçonnais et surtout certaines autres, tellement « ahurissantes » que je ne pouvais pas les rêver.

Pour justifier son tabou contre la méthode E. L. cherche appui dans la citation suivante : « Il n'y a qu'un moyen sûr pour que des recherches n'aboutissent pas à des résultats, *positifs ou négatifs*, c'est de ne pas les entreprendre. » J'abonde dans le sens de l'auteur en cause ; mais quel curieux argument sous la plume d'E. L., puisque la seule conclusion à en tirer est bien celle-ci : si des résultats *positifs* sont possibles, il faut entreprendre les recherches, malgré les risques d'erreurs ou de résultats négatifs.

Sur la piste, dont un tronçon, déjà exploré sommairement par d'autres chercheurs — au nombre desquels figure E. L. lui-même — a déjà conduit à des trouvailles indiscutables, j'ai mis une pancarte très voyante « chemin dangereux ! » Mon contradicteur préconise de boucher la piste avec un panneau obturateur « chemin interdit ! », parce qu'il s'imagine que l'exploration préconisée mettrait en question les règles traditionnelles de la science. Ce n'est pas une erreur de détail commise sous l'impulsion d'une

conception nouvelle qui impliquerait pareil danger, ni même plusieurs erreurs ; et encore bien moins l'essai d'un mode de preuve inhabituel (cf. chap. V, in fine), dont la récusation a priori est un simple sophisme. D'autre part « la science vit d'une remise en question perpétuelle de tous les problèmes et se situe ainsi seulement à l'opposé de tout dogmatisme paralysant » (1).

Il n'est donc pas de l'intérêt de la science d'accepter le veto d'E. L. contre la méthode de recherche que j'ai esquissée. Le progrès est toujours solidaire des méthodes de recherche, et celles-ci, qui se jugent d'après leurs résultats, passent presque nécessairement par une période de tâtonnements. Pendant cette période il n'est pas nécessaire que la critique joue le rôle de « dixième Muse », comme le souhaitait je crois FLAUBERT, mais elle ne perdrait certes rien en s'abstenant de décerner des brevets d'innocence et d'adopter l'attitude méprisante, décrite par FR. PAULHAN (cf. p. 348, note) en des termes qui la condamnent.

(1) Discours inaugural du prof. P. AUGER, Bruxelles-Médical, 1953, p. 1552.